

1^{ère} réunion du groupe synergie décarbonation maritime

Présents :	Jean-Christophe RIGUAL (JCR) ; Alain GIRAUD (AG) ; Reine GHNASSIA (RG) ; Marc NEGRELLO (MN) ; Lionel LOUBERSAC (LL) ; Edouard CASTAING (EC) ; Sylvain RICHARD (SR) ; Hugues DANIS (HD) ; Mélanie HUITRIC
26/04/2023	16h00-17h00

Tour de table

Jean-Christophe RIGUAL (JCR) : Agence Calédonienne de l'Énergie ; Alain GIRAUD (AG) : COTRANSMINE; Reine GHNASSIA (RG) : DAM NC; Marc NEGRELLO (MN) : Casy Express; Lionel LOUBERSAC (LL) : ABYSSA; Edouard CASTAING (EC) : SUDILES; Sylvain RICHARD (SR) : SOPRONER; Hugues DANIS (HD) : PANC ; Mélanie HUITRIC : Manager CMNC.

1) Introduction

Ce groupe a été mis en place à la suite d'une réunion du début d'année entre les membres du Conseil d'administration du CMNC afin de prioriser les sujets à traiter courant 2023. La décarbonation s'est révélée être un sujet d'actualité qui méritait d'être abordé au sein d'un GS auquel il faudrait inviter l'ACE (Agence Calédonienne de l'Énergie).

2) ACE

Créée en janvier 2017, l'Agence Calédonienne de l'Énergie (ACE) est au cœur du dispositif permettant à la Nouvelle-Calédonie de construire et de mettre en œuvre sa politique de transition énergétique. En 2016, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a adopté le STENC, Schéma de la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie, une véritable feuille de route pour réussir la transition énergétique avec pour objectifs de réduire tout à la fois la consommation d'énergie carbonée et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

En 2022 le STENC 2.0 a été proposé au vote du congrès. Celui-ci vise à :

Adopté en 2016 pour une durée de 5 ans, le STENC a été révisé.



8 actions transverses au STENC

- 1 Favoriser l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles, soutenant le potentiel d'innovation ;
- 2 Construire une économie décarbonée et compétitive, au moyen du développement des énergies renouvelables et du soutien à l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- 3 Orienter le système électrique vers une plus forte décentralisation afin d'accélérer la transition énergétique tout en favorisant la solidarité ;
- 4 Assurer la sécurité d'approvisionnement et réduire la dépendance aux importations ;
- 5 Maintenir un prix de l'énergie compétitif et maîtriser les dépenses en énergie des consommateurs ;
- 6 Préserver la santé humaine et l'environnement en luttant contre l'aggravation de l'effet de serre ;
- 7 Garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant un droit d'accès de tous à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources ;
- 8 Lutter contre la précarité énergétique.

Dans ses actions autour des points 2 et 4, l'ACE travaille à la décarbonation des transports dans leur ensemble avec l'usage de nouvelle motorisation « zéro émission » (pile à combustible) ou des motorisations à neutralité carbone (e-methanol).

Concernant le volet maritime 4 projets ont été étudiés en 2022 :

- 1- Un remorqueur chaloupeur « zéro émission » (réfit qui n'a pas vu le jour),
- 2- BETICO 3 sur la partie électrification à bord et connexion à quai (à réamorcer suivant la décision de la PIL dans sa future politique des transports inter-île),
- 3- Navettes maritimes « zéro émission » autour du transport du grand Nouméa (sorti aux USA en baie de San Francisco, ici dans les réflexions du SMTU)
- 4- Palangrier avec ALBACOR avec pile combustible pour électrification.

Aujourd'hui un accord a été passé avec COTRANSMINE pour un transporteur décarboné. L'objectif est de créer, par rapport à un site particulier, un remorqueur qui réponde aux processus de travail mais qui soit également le plus proche de zéro émission. Le choix s'est porté sur une construction neuve avec une organisation de la maintenance et de la formation en parallèle. Le modèle devrait voir le jour en 2024.

L'ACE va également accompagner le Louis-Hénin et l'Amborella dans leur projet de décarbonation.

3) Financement

L'ACE dispose d'une enveloppe budgétaire pour accompagner des entreprises et des entités publiques via des projets pilotes. Des fonds de l'ADEME national et de la BDT sont aussi disponibles pour accompagner les projets pilotes dans la stratégie H². Ces fonds sont à utiliser sur des projets au fil de

l'eau et via des AAP. On peut ici en NC être le bassin de projets pilotes car on a des moyens d'énergies renouvelables pour faire de l'hydrogène vert par exemple.

En parallèle, l'ACE accompagne la formation pour monter en compétence des mécaniciens de demain avec toutes les nouvelles motorisations qui vont arriver très vite en NC. Un partenariat devrait se constituer avec l'UNC, l'école des métiers de la mer....

4) Discussion

AG : L'idée de notre remorqueur est de déployer l'ergonomie du bateau, en effet la convention collective des chargeurs minéraliers, nous oblige à associer le navire à une base vie, ce qui permet d'améliorer les conditions de vie au travail.

JCR : En améliorant le confort des travailleurs on allège aussi le bateau et donc la consommation.

EC : Serait-il possible de s'associer « DAMEN » qui produit en grande quantité pour ce remorqueur ?

JCR : Nous travaillons sur un pilote qui ne doit pas privilégier un constructeur plutôt qu'un autre. Le plus important étant d'obtenir la solution de décarbonation la plus favorable pour le territoire dans un temps court, moyen et long. Le e-méthanol resterait l'applicatif qui sera retenu pour le remorqueur dans un temps court, car c'est le plus simple à mettre en œuvre.

SR : Quel est le seuil nécessaire pour construire une usine de e-méthanol

JCR : Il n'y a pas encore de test sur e-méthanol mais pour hydrogène on peut imaginer une flotte de 7 bus sur hydrogène, 2 palangriers et 1 chaloupeur. Il faudrait alors produire 1 MWh d'ENR pour assurer la quantité d'hydrogène nécessaire.

MN : Qu'en est-il de la décarbonation des moteurs de 100 cv à 300 cv, cela représente un volume sur l'ensemble. Est-ce qu'il y aurait des possibilités ?

JCR : On peut envisager les batteries à 100% mais tout dépend de la distance que va parcourir le bateau taxi. Il faut peut-être penser mixte. L'ACE pourrait accompagner les projets pilotes pour tester des nouvelles motorisations. L'idée est de déterminer les pilotes que l'on pourrait lancer et qui ont besoin d'un accompagnement.

AG : Dans le cadre de la décarbonation de la SMSP, l'idée était de travailler avec COSCO qui a mis en fabrication ses minéraliers pour les pousser vers le e-méthanol.

JF : Les entreprises comme Total attendant de savoir qui va utiliser l'énergie qui sera produite, le but de l'ACE est de déterminer justement qui seraient ses utilisateurs et de sortir des projets pilotes.

LL : Il y a un intérêt, mais il reste focalisé sur un carburant pour la motorisation des navires. Peut-être est-il possible de considérer le fait de travailler sur des navires qui viennent en escale et utilisent des plugs vers « nouvelle » centrale qui produit moins d'émission.

HD : : On a évoqué la question du PANC, je rejoins le point de Lionel sur les infrastructures, il est important de savoir à quoi nous devons nous préparer dans les années à venir, sur les cales de halage, les plugs, et la zone de productions, et où elles seraient envisagées.

Nous travaillons actuellement sur le développement d'un terminal de croisière au PANC. Aujourd'hui, les infrastructures de génération (centrale électrique) et de distribution vers le PANC ne permettent pas de mettre en œuvre l'option Cold Ironing (branchement à quai) des paquebots. Toutefois, la

faisabilité technico-économique de prévoir des réservations techniques pour un futur développement du Cold Ironing sera bel et bien étudiée.

JCR : Le but serait de prévoir des caniveaux pour les modifications qui seraient à faire dans les années à venir.

HD : Concernant les fonds disponibles, peut-on lancer aujourd'hui une étude sur les infrastructures qui seraient à mettre en place ?

JCR : Ce peut être envisagé avec l'AFD même si aujourd'hui la technologie n'est pas prête.

LL : Y a-t-il des solutions pour les aquaculteurs éloignés ils ont des problèmes de sécurité électrique et des problèmes de passage à une énergie décarbonée.

JCR : Nous accompagnons déjà les aquaculteurs et l'ACE est conscient des problèmes existant, l'agence a d'ailleurs financé des diagnostics avec la CPS.

LL : Nous pourrions les fédérer au sein du Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie.

5) Clôture

La prochaine réunion aura lieu le 22 mai de 15h30 à 17h. Le but sera alors de présenter des projets à l'ACE afin que cela donne lieu à des discussions et éventuels partenariats, les projets devront être présentés succinctement.